



IMAGINONS LE QUÉBEC SANS PÉTROLE

COMMENT RÉUSSIR À VIVRE MIEUX EN CONSOMMANT MOINS DE PÉTROLE TOUT EN S'ENRICHISSANT?



BILAN DES FORUMS RÉGIONAUX



**Conseil régional
de l'environnement
de Lanaudière**

Document rédigé par le Conseil régional de l'environnement de Lanaudière
Avril 2011

TABLE DES MATIÈRES

Table des Matières	1
Introduction	1
1 Mise en contexte et objectif	1
2 Méthodologie	1
Synthèse des sujets et recommandations abordés	2
1 Transport	2
1.1 Transport collectif	2
1.2 Transport actif	3
1.3 Électrification des transports	5
1.4 Organisation du travail	5
1.5 Véhicule propre	6
2 Énergies alternatives	7
2.1 Biomasse	7
2.2 Réglementation municipale	8
2.3 Stratégie énergétique nationale	8
3 Aménagement du territoire	10
3.1 Réduction de la dépendance à l'automobile	10
3.2 Vision du développement de la région	11
4 Alimentation	12
4.1 Provenance des aliments	12
4.2 Méthodes de conservation	14
4.3 Protection du territoire agricole	14
5 Implication citoyenne/Institutions politiques	15
5.1 Implication citoyenne	15
5.2 Institutions politiques	15
6 Richesse/Besoins	17
6.1 Définition de l'enrichissement	17
6.2 Opportunités d'enrichissement	17
7 Industrie pétrolière	18
7.1 Gaz de schiste	18
7.2 Nationalisation	18
A Sensibilisation/Communication	19
A.i Messages/Incitatifs	19
A.ii Sensibilisation	20

INTRODUCTION

1 MISE EN CONTEXTE ET OBJECTIF

Dans le cadre des *Rendez-vous de l'énergie*, quatre forums d'échanges et de discussions sur l'avenir énergétique de la région ont rassemblé près de 150 participants. Point culminant de la campagne des *Rendez-vous de l'énergie*, ces forums avaient pour but de sensibiliser et de consulter les acteurs socio-économiques et les citoyens de Lanaudière sur les enjeux énergétiques et particulièrement sur la dépendance au pétrole.

Tenues sous la formule de *Forums ouverts*, ces rencontres ont permis aux participants de s'exprimer et de proposer des recommandations sur les enjeux énergétiques qui les touchent. Ce document se veut donc une synthèse des recommandations découlant des discussions ayant eu lieu lors des forums.

Cette synthèse servira au *comité régional des Rendez-vous de l'énergie* dans son analyse aux suites à donner face aux priorités régionales qui auront été identifiées lors des activités des *Rendez-vous de l'énergie*.

2 MÉTHODOLOGIE

Le présent document se base sur les comptes-rendus des discussions recueillis¹ lors des quatre *Forums ouverts*. En rassemblant les sujets de discussions similaires sous un même thème et en classant ceux-ci selon le nombre de fois que le thème a été abordé et en faisant de même pour les recommandations exprimées, cette synthèse tente d'identifier les enjeux prioritaires aux yeux des citoyens et des acteurs-socioéconomiques de la région².

Comme tous les citoyens et tous les acteurs socio-économiques de la région n'ont pas participé à ces forums, d'autres éléments d'analyse portant sur d'autres activités tenues dans le cadre des *Rendez-vous de l'énergie* viendront bonifier cette synthèse et l'ensemble de l'analyse se retrouve dans le *Rapport régional des Rendez-vous de l'énergie*.

¹ Il est à noter que certains comptes-rendus n'ayant pas été complétés, il se peut que des éléments de discussions ne se retrouvent pas dans cette synthèse.

² Le contenu du présent document ne représente donc pas nécessairement l'opinion du Conseil régional de l'environnement de Lanaudière.

SYNTHÈSE DES SUJETS ET RECOMMANDATIONS ABORDÉS

1 TRANSPORT

Le thème du transport a été celui le plus abordé lors des forums régionaux. Il se décompose toutefois en plusieurs sujets distincts dont les plus discutés sont le transport collectif, le transport actif et la question de l'électrification des transports.

De plus, les transports actifs et collectifs étant intimement liés à des notions d'aménagement du territoire, d'autres discussions et recommandations se retrouvent sous le thème *AMÉNAGEMENT*.

1.1 TRANSPORT COLLECTIF

Certaines des discussions et recommandations étant très précises alors que d'autres relèvent d'une gestion à l'échelle provinciale, elles ont été classées distinctement.

1.1.1 TRANSPORT COLLECTIF LOCAL OU RÉGIONAL

Recommandation 1-a : Développer les circuits de transports en commun intermunicipaux et intramunicipaux de la région

Discussions :

- Les transports en commun intra et intermunicipaux sont mal développés dans Lanaudière;
- Plus de circuits, plus d'interconnexions, une plus grande fréquence et un environnement plus agréable (plus d'abribus par exemple) sont essentiels pour une augmentation de l'achalandage autant du transport en commun local que régional;
- Il faudrait développer le train dans les zones plus densément peuplées (train vers Laval depuis Mascouche par exemple);
- Il faudrait mieux desservir les pôles de déplacement critiques (hôpitaux par exemple) et synchroniser l'horaire des autobus avec l'horaire des grands pôles de déplacements des travailleurs et étudiants (CÉGEP par exemple);
- Il faudrait éviter les trajets en boucle et leur préférer les lignes aller-retour pour le transport en commun local;
- Il faudrait même penser au tramway pour les grandes artères des grandes villes de la région;
- Il faudrait faciliter la vie aux transports intermodal vélo-autobus (il en coûte parfois quelques dollars pour mettre son vélo dans les autobus par exemple, ce qui est à éviter);
- Dans les milieux ruraux, développer les taxibus et/ou jumeler le transport scolaire et le transport en commun.

Recommandation 1-b : Mettre en place une plate-forme de covoiturage régional et local

Discussions :

- Les besoins en covoiturage peuvent être de trois types :1) régulier ; 2) ponctuel planifié ; et 3) ponctuel immédiat. Il faudrait développer une plate-forme en tenant compte de cette réalité;
- Il faudrait développer des incitatifs fiscaux;
- Il pourrait aussi y avoir des arrêts prédéterminés (sorte d'auto-stop (pouce) contrôlé);
- Questionnement à savoir qui serait le gestionnaire d'un tel projet.

Recommandation 1-c : Mettre en place des services d'auto-partage

Discussions :

- Commencer par les plus grandes villes de la région;
- Ne se limite toutefois pas aux grandes villes.

Recommandation 1-d : Mettre en place des voies réservées aux autobus et au covoiturage sur les principaux axes routiers du sud de la région de Lanaudière (40, 640 et 25)

Discussions :

- Incontournable pour promouvoir le transport en commun et le covoiturage.

1.1.2 TRANSPORT COLLECTIF À L'ÉCHELLE NATIONALE

Recommandation 1-e : Mettre en place des incitatifs pour améliorer le transport en commun partout au Québec

Discussions :

- Il faudrait prévoir de nouvelles mesures pour financer le transport en commun (faire contribuer davantage les automobilistes, rendre les stationnements des centres d'achat et mégacentres payants, instaurer des péages, etc.);
- Pourquoi ne pas imaginer un transport en commun gratuit.

Recommandation 1-f : Mettre un frein au développement des autoroutes

Discussions :

- Il y a amplification des problèmes liés à l'utilisation de l'automobile en améliorant l'offre autoroutière;
- L'offre autoroutière entre en compétition avec l'offre de transport en commun.

1.2 TRANSPORT ACTIF

La pratique et le développement du transport actif est plus facile en milieu urbain qu'en milieu rural, une grande proportion des discussions et recommandations a donc touché plus

spécifiquement les villes. Cela n'a pas empêché que des avenues en milieu rural soient explorées. D'autres discussions et recommandations ne font pas de distinctions.

1.2.1 TRANSPORT ACTIF EN MILIEU URBAIN

Plusieurs éléments se retrouvent sous le thème *AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE*.

Recommandation 1-g : Soutenir et mettre en place des initiatives de vélos en libre circulation

Discussions :

- Le projet Bécik Jaune est un exemple d'initiative à multiplier.

Recommandation 1-h : Créer un programme de reconnaissance ou un concours valorisant les villes qui mettent en place des environnements facilitant le transport actif

Discussions :

- Il pourrait même être mis en place un programme d'incitatifs financiers pour les villes en fonction de leur performance en aménagement favorisant le transport actif.

1.2.2 TRANSPORT ACTIF (SANS DISTINCTION)

Recommandation 1-i : Investir dans l'aménagement d'environnements facilitant le transport actif

Discussions :

- Certaines infrastructures d'envergure représentent un frein à l'utilisation du transport actif, il faudrait investir afin de remédier à la situation (la construction de passerelles au-dessus des routes achalandées ou intersections névralgiques par exemple).

Recommandation 1-j : Améliorer ou mettre en place des lois et/ou règlements qui assurent une meilleure protection aux cyclistes et piétons

1.2.3 TRANSPORT ACTIF EN MILIEU RURAL

Recommandation 1-k : Développer le réseau de liens en transport actif entre les villes et villages de la région

Discussions :

- La faible densité des milieux ruraux pose problème à l'utilisation des transports actifs;
- Il est toutefois possible de lier les villes et villages par un réseau de liens cyclables plus sécuritaires;
- Il y a lieu de réfléchir à d'autres moyens de transport actif (canot, patins, ski de fond, etc.)

1.3 ÉLECTRIFICATION DES TRANSPORTS

L'électrification des transports a suscité des discussions à la fois sur le transport en commun et sur l'automobile.

1.3.1 ÉLECTRIFICATION DE LA VOITURE

Recommandation 1-l : Favoriser le développement de la voiture électrique

Discussions :

- Relancer le développement du moteur-roue et en profiter pour développer une expertise québécoise qui permettrait la construction de voiture au Québec;
- Augmenter les incitatifs et avantages pour propriétaires de voiture électrique;
- Commencer dès maintenant l'installation de bornes de recharge, en priorité près des terminus et gares.

1.3.2 ÉLECTRIFICATION DU TRANSPORT EN COMMUN

Recommandation 1-m : Électrifier le transport en commun

Discussions :

- Il faudrait investir massivement dans l'électrification des autobus;
- Déjà certains petits autobus électriques existent, il pourrait y en avoir davantage en fonction;
- Il faudrait électrifier les trains de banlieue;
- Pourquoi ne pas installer des panneaux solaires sur les autobus.

1.4 ORGANISATION DU TRAVAIL

Le télétravail a été considéré comme une solution relativement simple et pourtant très efficace de réduction du transit travail-maison. De plus, des réflexions sur les bénéfices d'une organisation du travail plus décentralisé ont eues lieu.

1.4.1 TÉLÉTRAVAIL

Recommandation 1-n : Développer le télétravail

Discussions :

- La technologie permet facilement de mettre en place le télétravail;
- Le télétravail permet d'habiter le territoire;
- Les formations et rencontres à distance sont également facilement réalisables;
- La culture du travail traditionnel freine le déploiement du télétravail (craintes des employeurs, moins de contrôle);
- Les institutions et organismes des différents paliers gouvernementaux devraient montrer l'exemple en mettant en place des incitatifs et de nouvelles politiques de travail.

1.5 VÉHICULE PROPRE

Un véhicule bien entretenu consomme et pollue moins. Agir à ce niveau apparaît facile et concret puisque les actions n'impliquent pas de grands investissements ou réformes (aménagement du territoire, changement de comportement, etc.) Quelques discussions ont eu lieu à ce sujet.

Recommandation 1-o : Mettre en place un programme d'inspection des véhicules

Discussions :

- Un programme d'inspection a déjà existé en projet pilote;
- Le principal frein identifié est la non popularité d'un tel programme puisqu'il pourrait représenter des coûts aux automobilistes;
- La mise en place d'un système malus-bonus aiderait sans doute à l'acceptabilité du programme;
- La formation des mécaniciens serait un élément important d'un tel programme;
- Des cliniques d'inspections volantes pourraient faire partie de ce programme;
- Il faudrait revoir la loi sur les véhicules.

Recommandation 1-p : Revoir la réglementation relative à la marche au ralenti

Discussions :

- Les démarreurs à distance incitent à la marche au ralenti des moteurs;
- Il faudrait sévir contre les automobilistes qui laissent leurs automobiles rouler au ralenti.

2 ÉNERGIES ALTERNATIVES

Les discussions et recommandations portant sur les énergies alternatives ont porté principalement sur des projets locaux ou sous-régionaux où différents échelons administratifs entrent en jeu. La source énergétique la plus abordée spécifiquement a été la biomasse.

2.1 BIOMASSE

L'importance de l'agriculture et de la présence de la forêt dans la région a fait porter une attention particulière aux sources d'énergie tirées de la biomasse.

Recommandation 2-a : Développer les projets de production d'électricité ou de chauffage à partir de la biomasse

Discussions :

- Il faudrait mettre l'accent sur de petits projets locaux (approvisionnement) bien intégrés à leurs milieux (ressources facilement disponibles, intégration d'activités (présence d'une industrie par exemple));
- La région, comme le Québec en général, est riche en biomasse;
- Les projets ne devraient pas avoir d'impact négatif sur la production alimentaire;
- Des inquiétudes demeurent à propos de cet engouement pour la biomasse de la part de multinationales qui se targuent de virer au «vert» en changeant de filière.

2.1.1 BIOMASSE AGRICOLE

Recommandation 2-b : Faciliter la mise en place de projets énergétiques issus de la biomasse agricole

Discussions :

- Les projets se butent souvent à des normes si lourdes qu'elles rendent les projets invivables (coûts des analyses, manque de flexibilité);
- Il faudrait un meilleur soutien de la part des autorités (ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation);
- Il faudrait utiliser les sous-produits comme fertilisants.

Recommandation 2-c : Développer les biométhaniseurs domestiques

Discussions :

- C'est un moyen simple et efficace de produire des petites quantités d'énergie.

2.1.2 BIOMASSE FORESTIÈRE

Recommandation 2-d : Développer la filière énergétique de la biomasse forestière dans le respect des écosystèmes

Discussions :

- La biomasse forestière est une filière énergétique en croissance partout dans le monde;
- Or, au Québec, les modèles de produits forestiers actuels ne permettent pas, sur le plan économique, de développer tout le potentiel de cette filière;
- Cette filière permettrait de soutenir l'économie des régions.

2.2 RÉGLEMENTATION MUNICIPALE

Au-delà des orientations nationales, la concrétisation de plusieurs projets d'énergies alternatives demande une participation des municipalités.

Recommandation 2-e : Revoir les réglementations pour favoriser l'implantation de petits ou micro projets d'énergies alternatives

Discussions :

- Il faudrait revoir les règlements d'urbanisme afin de maximiser l'utilisation de l'énergie solaire passive lors de la construction de nouveaux développements résidentiels, de nouvelles maisons ou lors de rénovations (orientation des maisons en fonction du soleil);
- Il faudrait revoir les schémas d'aménagement et les règlements d'urbanismes afin de permettre l'installation de petites éoliennes et panneaux solaires;
- Il faudrait faciliter la mise en place d'installation(s) énergétique(s) à l'échelle d'une communauté (ex : chauffage d'un village à la biomasse) comme cela se fait pour l'approvisionnement en eau ou la gestion des eaux usées.

2.3 STRATÉGIE ÉNERGÉTIQUE NATIONALE

Plusieurs discussions et recommandations ont porté sur une vision globale de l'énergie qui découle d'orientations à l'échelle du Québec.

2.3.1 PRIORITÉS

Recommandation 2-f : Revoir la stratégie énergétique en priorisant dans l'ordre l'économie d'énergie, l'efficacité énergétique et le développement d'énergies renouvelables

Discussions :

- La valorisation des déchets ne devrait pas être reconnue comme une source d'énergie renouvelable, car il faut prioriser la réutilisation ou le recyclage de ces déchets;

- Les projets à plus petite échelle sont peut-être plus efficaces que des projets qui demandent une gestion basée sur de nombreux aspects technologiques.

2.3.2 MOYENS

Recommandation 2-g : Favoriser l'essor de projets d'énergies renouvelables et les rendre compétitifs d'un point de vue économique

Discussions :

- Les bas prix de l'électricité au Québec sont un frein au développement d'alternatives;
- Les petits projets d'électricité sont freinés par la lourdeur administrative d'Hydro-Québec;
- Les crédits accordés par Hydro-Québec pour la production d'énergie alternative devraient être basés sur le coût moyen de production du kWh et non sur le coût tarifaire;
- Les nouvelles sources d'énergie ne devraient pas être vues comme de la compétition envers Hydro-Québec;
- Il faudrait que des incitatifs soient mis en place;
- Il faudrait que de l'aide technique soit disponible pour les projets d'innovation;
- Les édifices publics devraient obligatoirement être alimentés par un pourcentage minimum d'énergie renouvelable.

Recommandation 2-h : Transmettre les connaissances et les savoir-faire

Discussions :

- Beaucoup de « spécialistes » ne sont pas compétents et viennent nuire au développement des filières alternatives;
- Il faudrait développer un réseau afin d'aider des projets à se concrétiser;
- Il faudrait élaborer un site Internet divulguant les projets, les ressources et les techniques en énergie alternatives.

Recommandation 2-i : Favoriser le développement de grappes industrielles afin que les déchets de l'un deviennent la matière première de l'autre

Discussions :

- La promotion de programmes de reconnaissance comme ICI on recycle ! et une plus grande visibilité pour ceux qui ont de bonnes pratiques pourrait être un incitatif.

3 AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

3.1 RÉDUCTION DE LA DÉPENDANCE À L'AUTOMOBILE

L'aménagement du territoire a un impact majeur sur les modes de transports utilisés par les citoyens. De nombreuses discussions et recommandations ont porté sur des éléments d'aménagement qui viendraient faciliter l'usage d'autres formes de transports que l'automobile.

3.1.1 CONCEPTS

Recommandation 3-a : Revoir les mécanismes d'aménagement et d'urbanisme de façon à intégrer les concepts qui favorisent le transport collectif et le transport actif

Discussions :

- Le constat actuel est que l'ensemble des services est organisé en fonction de l'automobile;
- La mixité des usages (résidentiel/commercial/institutionnel/industriel) est la clé pour diminuer les déplacements nécessaires;
- Les concepts de «New urbanism» et de «Transit oriented development» devraient être mis en avant plan;
- La région connaît une croissance démographique importante, plusieurs villes sont en plein développement;
- L'application des principes favorisant les transports actifs et collectifs est d'autant plus facile quand il s'agit de construire du «neuf» (ex : occasion manquée à Mascouche aux abords de la future gare);
- La mixité et la densité permettent de rentabiliser les infrastructures.

Recommandation 3-b : Revoir les mécanismes d'aménagement et d'urbanisme de façon à intégrer beaucoup plus la participation citoyenne

3.1.2 AMÉNAGEMENT PRATIQUE

La mise en œuvre de ces concepts doit s'accompagner d'infrastructures facilitant la pratique du transport collectif et actif.

Recommandation 3-c : Revoir les mécanismes d'aménagement et d'urbanisme de façon à intégrer des politiques de développement d'infrastructures facilitant les transports collectif et actif

Discussions :

- Il faudrait, à chaque fois qu'une rue est construite ou réaménagée, évaluer systématiquement l'aménagement en fonction du transport collectif et actif (intersections sécuritaires, piste cyclable, abribus, bancs, endroits sécuritaires pour vélos, etc.);
- L'espace public actuellement réservé aux automobiles devrait être diminué et réaménagé en espace favorisant les transports actifs ou collectifs (plus de pistes cyclables, plus de voies réservées, rues ou espaces piétonniers plus nombreux, etc.);
- Les villes devraient avoir accès à des experts en aménagement de réseaux cyclables (ex : les pistes cyclables qui sont à la hauteur des trottoirs ne sont pas pratiques, arrêts trop fréquents, etc.);
- Proscrire certains types d'aménagement tels les Méga centres qui sont construits uniquement en fonction de la voiture et réaménager les sites existants par la mixité des usages;
- De plus, les infrastructures conçues pour l'automobile constituent des îlots de chaleur qui diminuent l'attrait des transports actif et collectif.

3.2 VISION DU DÉVELOPPEMENT DE LA RÉGION

Bien que les réalités en milieux rural et urbain soient différentes, le constat d'un développement basé sur une vision à court terme est partagé.

Recommandation 3-d : Revoir les mécanismes de développement et d'aménagement du territoire

Discussions :

- Il faudrait instaurer des mécanismes de planification qui prennent en compte une vision à moyen et long termes;
- Ces mécanismes devraient toutefois prévoir une adaptabilité selon la réalité de chaque milieu;
- Il faudrait se questionner sur l'aménagement des milieux ruraux : comment vivre en ruralité, comment aménager la campagne pour qu'on y consomme moins d'énergie (transport);
- Il faudrait intégrer les coûts environnementaux aux projets de développement pour une analyse plus juste de ces projets;
- Il faudrait intégrer les coûts des infrastructures aux projets de développement.

Recommandation 3-e : Prendre en compte le paysage lors de projets énergétiques et de tout projet de développement

Discussions :

- Le patrimoine paysager de la région est une richesse, il faudrait y porter une attention particulière.

4 ALIMENTATION

Les discussions et recommandations reliées à l'alimentation ont porté sur la provenance et le choix des produits et des méthodes de conservation. Les méthodes de production n'ont pas été abordées directement et bien développées : on a fait souvent mention de l'agriculture biologique sans toutefois transcrire clairement le lien avec la consommation d'énergie – la production en mode biologique étant généralement moins énergivore.

4.1 PROVENANCE DES ALIMENTS

La réduction de la distance parcourue par les aliments peut se faire de deux façons, à savoir l'approvisionnement en produits locaux et la réduction de la consommation d'aliments ne pouvant être produits ici. Une plus grande autonomie alimentaire a donc été considérée comme une moins grande dépendance au pétrole et à ses effets indirects (prix des denrées, disponibilité, etc.)

4.1.1 APPROVISIONNEMENT ET ACCESSIBILITÉ

Pour l'instant, les consommateurs doivent faire beaucoup d'efforts pour trouver les produits locaux. Cette situation peut être améliorée par les recommandations suivantes :

Recommandation 4-a : Développer et soutenir les alternatives d'approvisionnement en alimentation locale

Discussions :

- Il faudrait développer et appuyer les initiatives comme les marchés de solidarité régionale (marchés virtuels de produits locaux et respectueux de l'environnement);
- Il faudrait poursuivre et soutenir les campagnes « Aliments Québec » et « Goûtez Lanaudière ».

Recommandation 4-b : Améliorer l'étiquetage et l'affichage afin de faciliter le choix des consommateurs

Discussions :

- L'étiquetage souvent inadéquat et le manque d'information sur la provenance rendent les choix difficiles;
- Il faudrait regrouper et identifier adéquatement les produits locaux – et biologiques – dans des endroits spécifiques au sein des supermarchés.

Recommandation 4-c : Développer et soutenir les initiatives d'alimentation en fonction des saisons

Discussions :

- Il est normal d'avoir des problèmes d'approvisionnement de certains produits en plein hiver;
- Ainsi, il faudrait favoriser l'alimentation en fonction des saisons et soutenir les initiatives qui en font la promotion et/ou en facilitent l'approvisionnement;
- Il faudrait donc soutenir les productions de légumes de conservation ou autres projets qui permettent de s'approvisionner en produits locaux pendant la saison hivernale.

4.1.2 DIVERSITÉ DES PRODUITS

Recommandation 4-d : Soutenir les projets de développement de produits locaux biologiques

Discussions :

- Questionnement à savoir s'il vaut mieux consommer des produits locaux ou des produits biologiques;
- L'offre en produits locaux biologiques est faible et répond mal à la demande;
- Il faudrait alors soutenir les initiatives de produits biologiques locaux.

Recommandation 4-e : Soutenir la diversification des productions locales

Discussions :

- Afin de répondre aux habitudes de diversité, il faudrait développer de nouvelles productions (exemple : germination);
- Les méthodes actuelles permettent le développement de nouveaux produits;
- Il faudrait développer la notion de paysage comestible (exemple : arbres fruitiers en bande riveraine).

4.1.3 VITALITÉ DE L'AGRICULTURE

Pour s'assurer un approvisionnement local, il faut une agriculture locale dynamique.

Recommandation 4-f : Améliorer les systèmes agricole et de mise en marché afin d'assurer la vitalité de l'agriculture de proximité au Québec

Discussions :

- Il faudrait s'assurer que les producteurs d'ici soient traité équitablement (payés à leur juste valeur).

Recommandation 4-g : Soutenir les projets de recherche relativement aux risques auxquels fait face l'agriculture

Discussions :

- Il faudrait porter une attention particulière à la situation des abeilles.

4.2 MÉTHODES DE CONSERVATION

Recommandation 4-h : Développer ou redécouvrir les méthodes de conservation autres que l'utilisation du congélateur

Discussions :

- L'utilisation du congélateur peut être intéressante puisqu'elle permet de manger des produits de saison d'ici sur une plus longue période de temps;
- Toutefois, l'utilisation du congélateur est énergivore et d'autres méthodes de conservation existent ou sont à développer ou à se réapproprier (conserves, déshydratation, etc.).

4.3 PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE

Ce sujet n'a pas été abordé en profondeur, une seule recommandation a été rapportée sans trop de discussions.

Recommandation 4-i : Protéger les terres agricoles du développement de la filière énergétique des gaz de schiste

5 IMPLICATION CITOYENNE/INSTITUTIONS POLITIQUES

5.1 IMPLICATION CITOYENNE

Recommandation 5-a : Favoriser le développement et le financement des groupes ou projets qui œuvrent à la promotion et à l'élargissement de la participation citoyenne

Discussions :

- Les changements sociaux commencent souvent par une prise de conscience et une implication citoyenne;
- Les citoyens doivent indiquer la direction aux élus et non uniquement l'inverse;
- Certains groupes ou organismes d'implication citoyenne ou de mise en place de structures favorisant la participation citoyenne existent déjà (ex : l'organisme *Comité de suivi environnemental*, le groupe *Les allumeurs de consciences*, le Conseil régional de l'environnement, etc.);
- Il faudrait les soutenir et multiplier ce genre de regroupement;
- Il faudrait multiplier les initiatives de forums de consultation publique comme les forums des *Rendez-vous de l'énergie*.

Recommandation 5-b : Encourager les individus à être des moteurs de changement pour leur entourage

Discussions :

- Donner l'exemple et être soi-même un acteur de changement auprès de ses proches peut avoir de l'impact.

5.2 INSTITUTIONS POLITIQUES

5.2.1 IMPLICATION POLITIQUE

L'implication politique est un moyen direct de participer au pouvoir, aux prises de décisions et d'orientations. Il faut s'impliquer pour influencer ce pouvoir.

Recommandation 5-c : Développer et soutenir des initiatives amenant à une plus grande implication politique

Discussions :

- Le traitement de tous les enjeux passe par la politique ce qui implique que tous devraient s'y impliquer ou intéresser;
- Les jeunes ont peu confiance dans les institutions politiques et s'y impliquent peu;

- Il faudrait multiplier et soutenir les moyens qui inciteraient à une implication politique (exemple : campagnes publicitaires, cours dans les écoles, livre *La politique pour les nuls*, promotion des programmes des partis politiques, etc.).

5.2.2 RÉFORME DES INSTITUTIONS

Recommandation 5-d : Réformer les institutions de pouvoirs afin de faciliter et de diriger la prise de décisions selon des intérêts à long terme et de décourager la prédominance des intérêts à court terme

Discussions :

- Les institutions actuelles favorisent une gestion basée sur le court terme;
- Il faudrait établir des mécanismes où les prises de décisions sont basées sur les opinions d'une multitude d'acteurs et basées sur une meilleure consultation de ces acteurs (société civile, scientifiques, philosophes, artistes, etc.);
- [Voir Recommandation 6-b.](#)

6 RICHESSE/BESOINS

La question des forums faisait référence à un enrichissement. Certaines discussions et recommandations ont porté sur la définition de cette richesse.

La notion de l'évaluation des besoins a également été abordée comme enjeu lié à la consommation d'énergie mais n'a pas fait l'objet de recommandation.

6.1 DÉFINITION DE L'ENRICHISSEMENT

Recommandation 6-a : Repenser l'enrichissement

Discussions :

- Il faudrait baser la définition de l'enrichissement sur un autre élément que le développement économique basé sur la surconsommation de biens et services qui amène entre autres à une grande consommation énergétique;
- Il faudrait baser la définition de l'enrichissement sur d'autres indicateurs qui prennent en compte d'autres éléments que la croissance du PIB (valeurs humaines, paysages, etc.).

Recommandation 6-b : Intégrer réellement les notions de développement durable

Discussions :

- Marier l'environnement et l'économie est possible;
- Il ne faudrait réaliser que des projets prenant en compte les notions de développement durable;
- Ces projets peuvent être plus longs à élaborer et à mettre en œuvre et être plus coûteux à court terme, mais la qualité finit toujours par revenir moins cher à moyen et long termes;
- Il faudrait par exemple former des tables de concertation en développement durable à l'échelle régionale.

6.2 OPPORTUNITÉS D'ENRICHISSEMENT

Recommandation 6-c : Voir la réduction de la dépendance au pétrole comme une source d'enrichissement pour le Québec

Discussions :

- La voiture électrique et le transport en commun devraient être considérés comme des sources d'enrichissement face à la situation actuelle de dépendance au pétrole;
- La mise en place d'un transport collectif gratuit devrait être considérée comme une richesse collective;
- Le gaspillage des ressources apporte moins d'enrichissement qu'une bonne gestion.

7 INDUSTRIE PÉTROLIÈRE

Les discussions et recommandations se sont concentrées sur le développement des gaz de schistes et sur la nationalisation de l'industrie pétrolière.

7.1 GAZ DE SCHISTE

Un seul atelier a abordé directement ou indirectement ce sujet.

Recommandation 7-a : Mettre un arrêt sur le développement de cette filière

Discussions :

- Les risques liés à cette filière sont nombreux : contamination possible des nappes phréatiques, produits chimiques injectés lors de la fracturation, eaux polluées qui refont surfaces, mauvaise gestion de ces eaux pour leur traitement, etc.
- Les techniques sont nouvelles et beaucoup d'incertitudes demeurent;
- Il y a eu trop peu de transparence et d'échanges avec les populations locales de la part des entreprises et du gouvernement et arrogance de leur part;
- Les retombées économiques mal définies pour les populations locales et le Québec en général;
- La situation donne l'impression qu'il y a beaucoup d'improvisation;
- Il n'y a eu aucune analyse en termes de développement durable;
- Il n'y a aucune presse pour l'exploiter, le gaz sera toujours là dans quelques années;
- Avons-nous besoin de ce type d'énergie actuellement?

7.2 NATIONALISATION

Devant les perspectives d'exploitation de gisement de pétrole et de gaz, des questionnements sur le système de gestion d'une telle filière énergétique se sont posés lors d'un atelier. La forme de nationalisation n'a pas été précisée en détail.

Recommandation 7-b : Nationaliser la filière énergétique pétrolière et gazière

Discussions :

- La nationalisation permettrait peut-être de meilleures retombées pour le Québec;
- Les retombées de la nationalisation d'une telle industrie devraient donner des moyens pour investir massivement dans des infrastructures pour lutter contre les émissions de gaz à effet de serre;
- Le respect des normes devrait être meilleur;
- Si le secteur privé retire moins de cette filière et que le gouvernement n'engendre plus des revenus que par les taxes sur le pétrole, il y aura peut-être plus d'intérêts privés et public d'investir dans les projets qui permettront la réduction de la consommation de pétrole.

A SENSIBILISATION/COMMUNICATION

Les discussions et recommandations portant sur des éléments de sensibilisation moyens pour mener à la réduction de la consommation de pétrole ont été nombreuses. Puisqu'elles concernent et touchent pratiquement l'ensemble des thèmes abordés et se recoupent souvent, elles sont présentées différemment. Les recommandations relatives aux messages que les institutions doivent envoyer font également partie de cette section.

Le positionnement en fin de ce document n'est pas attribuable à une moins grande priorisation, mais bien pour qu'il soit ainsi plus facile de faire référence aux thèmes et sujets abordés précédemment.

A.I MESSAGES/INCITATIFS

Les incitatifs ou taxes sont des outils pouvant servir à envoyer des messages relativement aux gestes, projets ou actions à encourager ou à proscrire.

Recommandation A-a : Instaurer un système de taxation qui pénalise les biens et services énergivores et polluants

Discussions :

- Taxer davantage les biens et services énergivores et polluants permet de rendre les biens et services durables plus compétitifs et de décourager la surconsommation de ces biens et services moins souhaitables ;
- Des questionnements se posent toujours sur l'effet qu'aurait une bourse du carbone.

Recommandation A-b : Internaliser l'ensemble des coûts de production ou d'utilisation d'un bien ou d'un service

Discussions :

- Payer les coûts réels permet de comparer les options (exemple : internaliser le coût des infrastructures au prix d'achat des maisons dans les développements résidentiels démontrerait la non rentabilité d'un tel type d'aménagement, les coûts reliés à la construction de maison isolée en ruralité (branchement réseau électrique, nécessité d'avoir une génératrice, etc.);

Recommandation A-c : Développer des outils de communication exposant les coûts d'utilisation de l'énergie

Discussions :

- Le fait de connaître le coût réel des gestes quotidiens est une forme de sensibilisation qu'il faudrait développer grandement (exemple : Combien coûte le fait de prendre une douche ?

Combien coûte chaque kilomètre parcouru en voiture ? Combien coûte la production de chaque gigajoule d'énergie qu'on consomme ? Etc.);

- Le fait de connaître le coût réel d'utilisation d'une infrastructure ou d'un service est une forme de sensibilisation (exemple : Combien dépense-t-on collectivement pour le réseau routier au Québec ? Qu'est-ce ça rapporte ? Combien coûterait la mise en place d'alternatives ? Qu'est-ce qu'elles rapporteraient ?).

A.II SENSIBILISATION

D'une manière générale, il est clair qu'il est souhaité qu'il y ait beaucoup plus de sensibilisation/communication qui soit faite afin de promouvoir les mesures et gestes permettant de réduire la dépendance au pétrole.

La sensibilisation permet également une meilleure acceptation des changements nécessaires. Des citoyens conscients des enjeux peuvent même participer plus activement aux changements, voire même faire pression sur les décideurs afin d'accélérer la transition.

A.II.1 PROJET DE SOCIÉTÉ

Recommandation A-d : Vendre la réduction à la dépendance au pétrole comme un projet rassembleur

Discussions :

- La réussite de la diminution de notre dépendance au pétrole doit toucher les gens de près pour les interpeller;
- Il faudrait bien expliquer et bien sensibiliser sur les liens entre les enjeux sociaux, environnementaux et économiques de la dépendance au pétrole;
- Il faudrait aborder le sujet de la diminution de consommation du pétrole sous un angle qui préoccupe déjà les citoyens (le coût de l'essence, leur santé, le transport en commun, les embouteillages, etc.);
- Il faut chercher à comprendre les intérêts des citoyens : ce qui les motive aux changements (au quotidien), ce pour quoi ils sont prêts à se mobiliser.
- Il faudrait transposer ce projet national en de multiples projets de communautés;
- Il faudrait donner une image forte à cette démarche.
- Il faudrait cibler les leaders naturels de tous les milieux afin qu'ils influencent le leur – stratégie à adopter autant à une échelle globale que dans tous les projets locaux.

A.II.2 PRIORITÉS

Recommandation A-e : Sensibiliser en priorité les jeunes et les décideurs

Discussions :

- Des élus sensibilisés s'impliqueront davantage;
- Les décideurs en entreprises ont un grand rôle à jouer;
- L'accès au système scolaire est difficile;

- Il faudrait intégrer des notions relatives aux enjeux de notre dépendance au pétrole dans le système d'éducation.

A.II.3 ACTIVITÉS

Recommandation A-f : Soutenir et développer des activités de sensibilisation

Discussions :

- Il faudrait multiplier et soutenir l'organisation de journées thématiques (exemple : la journée sans ma voiture dans plus de villes et plus fréquemment qu'une fois par année (une journée fixe du mois par exemple), la semaine de la réduction des déchets, journée sans achat, etc.);
- Il faudrait mettre en place de grandes campagnes de sensibilisation sur les enjeux liés à la consommation d'énergie (exemple : avantage de la voiture électrique, éco-conduite, 3RV, moteur au ralenti, avantage collectif à faire de l'efficacité énergétique un outil de développement, avantage de la mixité et du commerce de proximité, etc.);
- Dans les messages à diffuser aux citoyens, toujours demeurer dans le positif, dans l'action, dans le constructif, l'avenir et l'espoir et éviter le négatif, l'apitoiement ou la critique;
- Il faudrait mettre en place de grandes campagnes de sensibilisation comme quoi les gestes individuels ont aussi un grand impact;
- Il faudrait mettre en place et soutenir des escouades de sensibilisation (exemple : Contraventions « à contribution volontaire » émises par des agents verts et/ou policiers pour la marche au ralenti d'une automobile où l'argent est remis à un organisme environnemental);
- Il faudrait mettre en avant plan des leaders, des individus, d'entreprises ou d'institutions qui ont réduit leur dépendance au pétrole afin de donner l'exemple, de promouvoir les bons coups;
- Il faudrait utiliser les médias de toute sorte (télévision, radio, Internet, You tube, Facebook, Twitter, etc.);
- Il faudrait également passer par les regroupements déjà existants (organismes, associations, municipalités, etc.) afin de diffuser les informations.

A.II.4 RÉSEAUTAGE

Recommandation A-g : Soutenir la diffusion des initiatives, des projets et des actions de réduction de la dépendance au pétrole

Discussions :

- Il faudrait multiplier les outils de réseautage pour faire connaître les initiatives en transport, aménagement, énergies alternatives, bâtiments, participation citoyenne, etc.;
- Ce réseautage est souhaitable autant entre individus, organismes, institutions et entreprises.

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES RECOMMANDATIONS

TRANSPORT

Numéro	Énoncé
1-a	Développer les circuits de transports en commun intermunicipaux et intramunicipaux de la région
1-b	Mettre en place une plate-forme de covoiturage régional et local
1-c	Mettre en place des services d'auto-partage
1-d	Mettre en place des voies réservées aux autobus et au covoiturage sur les principaux axes routiers du sud de la région de Lanaudière (40, 640 et 25)
1-e	Mettre en place des incitatifs pour améliorer le transport en commun partout au Québec
1-f	Mettre un frein au développement des autoroutes
1-g	Soutenir et mettre en place des initiatives de vélos en libre circulation
1-h	Créer un programme de reconnaissance ou un concours valorisant les villes qui mettent en place des environnements facilitant le transport actif
1-i	Investir dans l'aménagement d'environnement facilitant le transport actif
1-j	Améliorer ou mettre en place des lois et/ou règlements qui assurent une meilleure protection aux cyclistes et piétons
1-k	Développer le réseau de lien en transport actif entre les villes et villages de la région
1-l	Favoriser le développement de la voiture électrique
1-m	Électrifier le transport en commun
1-n	Développer le télétravail
1-o	Mettre en place un programme d'inspection des véhicules
1-p	Revoir la réglementation relative à la marche au ralenti

ÉNERGIES ALTERNATIVES

Numéro	Énoncé
1-a	Développer les projets de production d'électricité ou de chauffage à partir de la biomasse
1-b	Faciliter la mise en place de projets énergétiques issus de la biomasse agricole
1-c	Développer les biométhaniseurs domestiques
1-d	Développer la filière énergétique de la biomasse forestière dans le respect des écosystèmes
1-e	Revoir les réglementations pour favoriser l'implantation de petits ou micro projets d'énergies alternatives
1-f	Revoir la stratégie énergétique en priorisant dans l'ordre l'économie d'énergie, l'efficacité énergétique et le développement d'énergies renouvelables
1-g	Favoriser l'essor de projets d'énergies renouvelables et les rendre compétitifs d'un point de vue économique
1-h	Transmettre les connaissances et les savoir-faire
1-i	Favoriser le développement de grappes industrielles afin que les déchets de l'un deviennent la matière première de l'autre

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Numéro	Énoncé
1-a	Revoir les mécanismes d'aménagement et d'urbanisme de façon à intégrer les concepts qui favorisent le transport collectif et le transport actif
1-b	Revoir les mécanismes d'aménagement et d'urbanisme de façon à intégrer beaucoup plus la participation citoyenne
1-c	Revoir les mécanismes d'aménagement et d'urbanisme de façon à intégrer des politiques de développement d'infrastructures facilitant les transports collectif et actif
1-d	Revoir les mécanismes de développement et d'aménagement du territoire
1-e	Prendre en compte le paysage lors de projets énergétiques et de tout projet de développement

ALIMENTATION

Numéro	Énoncé
1-a	Développer et soutenir les alternatives d'approvisionnement en alimentation locale
1-b	Améliorer l'étiquetage et l'affichage afin de faciliter le choix des consommateurs
1-c	Développer et soutenir les initiatives d'alimentation en fonction des saisons
1-d	Soutenir les projets de développement de produits locaux biologiques
1-e	Soutenir la diversification des productions locales
1-f	Améliorer les systèmes agricole et de mise en marché afin d'assurer la vitalité de l'agriculture de proximité au Québec
1-g	Soutenir les projets de recherche relativement aux risques auxquels fait face l'agriculture
1-h	Développer ou redécouvrir les méthodes de conservation autres que l'utilisation du congélateur
1-i	Protéger les terres agricoles du développement de la filière énergétique des gaz de schiste

IMPLICATION CITOYENNE/INSTITUTIONS POLITIQUES

Numéro	Énoncé
1-a	Favoriser le développement et le financement des groupes ou projets qui œuvrent à la promotion et à l'élargissement de la participation citoyenne
1-b	Encourager les individus à être des moteurs de changement pour leur entourage
1-c	Développer et soutenir des initiatives amenant à une plus grande implication politique
1-d	Réformer les institutions de pouvoirs afin de faciliter et de diriger la prise de décisions selon des intérêts à long terme et de décourager la prédominance des intérêts à court terme

RICHESSSE/BESOINS

Numéro	Énoncé
1-a	Repenser l'enrichissement
1-b	Intégrer réellement les notions de développement durable
1-c	Voir la réduction de la dépendance au pétrole comme une source d'enrichissement pour le Québec

INDUSTRIE PÉTROLIÈRE

Numéro	Énoncé
1-a	Mettre un arrêt sur le développement de cette filière
1-b	Nationaliser la filière énergétique pétrolière et gazière

SENSIBILISATION/COMMUNICATION

Numéro	Énoncé
1-a	Instaurer un système de taxation qui pénalise les biens et services énergivores et polluants
1-b	Internaliser l'ensemble des coûts de production ou d'utilisation d'un bien ou d'un service
1-c	Développer des outils de communication exposant les coûts d'utilisation de l'énergie
1-d	Vendre la réduction à la dépendance au pétrole comme un projet rassembleur
1-e	Sensibiliser en priorité les jeunes et les décideurs
1-f	Soutenir et développer des activités de sensibilisation
1-g	Soutenir la diffusion des initiatives, des projets et des actions de réduction de la dépendance au pétrole